

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) :

Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) :

Madame Françoise BUFFET

Absent(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Cécile DELATRE, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur :

Monsieur Frédéric BIERRY

N° CD/2019/002 - 310 - Insertion sociale et professionnelle
Démarche départementale de lutte contre la pauvreté

Sur proposition de son président, le Conseil Départemental décide d'approuver la démarche départementale de lutte contre la pauvreté telle que proposée dans le présent rapport et formalisée dans le contrat avec l'Etat ci-annexé.

Le Conseil Départemental donne délégation à la Commission Permanente pour l'approbation, la modification et la résiliation des contrats locaux de santé sociaux et médico-sociaux ainsi que pour leurs avenants éventuels.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190204-lmc1125488C-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 05/02/19